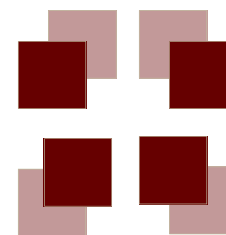

Organiser l'action éducatrice



METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE POUR LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

Les élèves

Dans l'enseignement public, on constate :

- une stabilisation des effectifs dans le premier degré (16 élèves) après une perte de 580 élèves entre 2013 et 2017 ;
- une baisse du nombre de collégiens comparable à celle de l'année dernière (45) ;
- une légère baisse en lycées (soit 28 élèves en LGT et 31 élèves en LP), situation comparable à celle de 2017.

Au niveau de l'enseignement privé, les effectifs sont en légère baisse : 34 élèves (soit 19 élèves dans le premier degré et 15 élèves dans le second degré).

Evolution de l'offre de formation

Dans le second degré, ouverture d'un BTS « conception des processus de réalisation » au lycée professionnel Clément Ader de Samatan, d'un BTS technico-commercial au lycée



d'Artagnan de Nogaro, et d'une option facultative musique au lycée Alain Fournier de Mirande, dans la continuité de l'atelier Jazz du collège de Marciac. Ouverture d'une section sportive équitation au collège d'Aignan, et d'une section sportive tennis au collège de Condom.

Besoins éducatifs particuliers

A la rentrée scolaire 2018, au sein de l'enseignement public, ouverture de 1,5 postes supplémentaires : référent ASH (adaptation et scolarisation des élèves handicapés) dans le premier degré, et coordonnateur PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé). Trois ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) ont été ouvertes aux collèges de Condom, Mirande et Fleurance et une au Lycée professionnel Le Garros. Ouverture également d'une UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) au collège de Lectoure.



Examens

D'une manière générale, les résultats au diplôme national du brevet, sont en baisse. Les nouvelles modalités d'évaluation semblent avoir influencé ces résultats pour la deuxième année consécutive.

Bien qu'en baisse, les résultats au CAP et au BEP (certification intermédiaire) dans le département et l'académie demeurent supérieurs aux résultats nationaux.

Contrairement à 2017, les résultats au baccalauréat général sont en hausse, tant au niveau département qu'académique et national.



Dans la voie technologique, les résultats sont à la baisse, tendance vérifiée dans le département, l'académie et le national.

Les résultats au baccalauréat professionnel augmentent, affichant un niveau très satisfaisant, supérieur aux moyennes nationales.

Plan bibliothèque

Ce plan consiste à encourager l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles, particulièrement dans les zones déficientes en lieux et équipements de lecture publique et

dans les écoles éloignées d'une bibliothèque dont les élèves ne peuvent avoir accès quotidiennement aux livres. Dans ce cadre, l'Etat s'est engagé à financer l'acquisition d'un fonds de bibliothèque, et à le mettre à la disposition d'écoles. Neuf écoles rurales ont ainsi pu bénéficier d'un fonds d'une centaine d'ouvrages, qui sera progressivement enrichi.

Ecoles numériques

Un appel à projets « écoles numériques innovantes et ruralité » a permis d'équiper six écoles rurales de matériels innovants. L'État a financé 50 % des projets pour soutenir les initiatives innovantes des équipes pédagogiques et éducatives dans et autour de l'école, contribuant à la réussite scolaire par le développement dans les ruralités de véritables territoires d'innovation pédagogique. Ces projets visent notamment à favoriser les échanges et la coopération entre élèves grâce par exemple à des activités collaboratives autour de la table numérique en maternelle. Ils peuvent aussi passer par de la programmation de robots. Une deuxième vague d'appels à projets a été lancée, les candidatures de huit autres écoles sont actuellement à l'étude.



RENOUVELER L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

La réforme de l'apprentissage

Les Chambres consulaires enregistrent les contrats d'apprentissage conclus dans le *secteur industriel et commercial*. Depuis 2011, les Chambres consulaires doivent transmettre tous les contrats d'apprentissage enregistrés sous format dématérialisé via l'application Ari@ne. Ces données font toutefois l'objet d'un « *suivi statistique rapide* » chaque mois par l'unité départementale de la DIRECCTE du Gers.

Ce suivi fait état pour 2018 des données suivantes :

- 118 contrats enregistrés par la Chambre d'Agriculture.
- 226 contrats enregistrés par la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- 381 contrats enregistrés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

748 contrats (secteur public et privé) enregistrés en 2018 dans le Gers (- 5,7 % par rapport à 2017)

- La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » transforme la formation professionnelle continue et l'apprentissage et ses dispositions entraînent une nécessaire adaptation de l'enseignement agricole aux besoins en compétences.

En formation continue, l'accent est mis sur la place de l'individu comme acteur de son parcours ; les dispositifs

de formation individuelle sont renforcés.

En apprentissage, la gouvernance est profondément modifiée et place les professionnels au cœur du système ; la mise en œuvre du contrat est simplifiée.

Les Régions disposent d'une compétence élargie sur l'orientation et l'information sur les métiers.

Un plan d'accompagnement est déployé au niveau national et régional.

L'enseignement agricole

Une convention cadre portant schéma directeur régional des Exploitations Agricoles et Ateliers Technologiques des établissements d'enseignement agricole publics, a été

conjointement signée par le DRAAF et la présidente du Conseil Régional pour une durée de 3 ans, le 21 juillet 2018. Elle fait suite aux orientations actées en 2017 par les assises régionales et le protocole d'accord Conseil Régional-DRAAF pour la revalorisation de l'enseignement agricole et le soutien en faveur des établissements publics d'enseignement d'Occitanie.



Ce schéma vise à valoriser les pôles de compétences, à accompagner le développement des Exploitations Agricoles et Ateliers Technologiques et à favoriser le déploiement de nouvelles pratiques répondant aux enjeux forts du secteur pour former, produire, transformer, commercialiser autrement.

Il constitue à la fois un outil d'orientation, un guide d'appréciation d'une activité pour la construction de projets adaptés au dimensionnement de l'établissement et à ses missions respectives.

Cette convention prévoit notamment la création d'outils supports favorisant la dynamique collaborative en réseau ainsi que le partage de référentiels, de méthodologies ou de pratiques.



Faits marquants

Dédoublement des CP en éducation prioritaire

Date : rentrée 2018

Description : Il a été décidé de dédoubler les CP et les CE1 dans les écoles relevant de l'éducation prioritaire. Cette mesure vise à réduire les inégalités dues à l'origine sociale des élèves, et ainsi à mieux garantir la réussite de tous les élèves. Le CP de l'école élémentaire d'Artagnan du quartier du Garros a été dédoublé à la rentrée 2018, le CE1 le sera à son tour à la rentrée 2019.

Ouverture d'un nouveau collège à L'Isle-Jourdain

Date : rentrée 2018

Ouverture à la rentrée 2018 d'un second collège à L'Isle-Jourdain pour faire face à la montée des effectifs. Les 6^{ème} et 5^{ème} sont accueillis en 2018/2019, tous les niveaux seront présents à la rentrée 2019. Le nouveau collège, dénommé Françoise Héritier, accueillera également la SEGPA.

Faits marquants

Evolution des rythmes scolaires

Date : rentrée 2018

Description : Depuis la rentrée 2017, il est possible, à titre dérogatoire, d'organiser la semaine scolaire sur huit demi-journées. 19 dérogations ont été accordées en 2017 et 44 pour 2018. Sur des 194 écoles du Gers, 63 sites fonctionnent sur quatre jours depuis la rentrée 2018 (soit 32,47 %) et 131 restent à 4,5 jours (soit 67,53 %)

Projet « Persévérance »

Date : année scolaire 2017/2018

Description : Cette année, le LPO de Nogaro a bénéficié d'un financement de l'Europe pour un projet de prévention du décrochage scolaire nommé « Persévérance ». Mené par un coordonnateur « mission de lutte contre le décrochage scolaire », ce projet est une aide apportée aux lycéens rencontrant des difficultés dans leur scolarité (Ateliers « estime de soi et gestion du stress » ; « connaissance du monde de l'entreprise et préparation aux périodes de stage » ; « harcèlement et discrimination »)

Chiffres clés

- 29 765 élèves dans le Gers, 25 461 dans l'enseignement public, 4304 dans le privé
- 194 écoles publiques (13 555 élèves), 11 écoles privées (1971 élèves)
- 22 collèges publics (6841), 7 privés (1639)
- 9 lycées publics (5065), trois lycées privés (694)
- Résultats aux examens : DNB 86 %, CAP 90 %, BEP 84 %, Bac général 93,9 %, bac techno 90,9 %, bac pro 86,9 %.
- Services civiques : 58 volontaires retenus en 2017/2018 (35 en école, 18 en collège et 5 en lycée) pour 60 missions présentées.
- Instruction dans les familles en hausse : 56 élèves en 2017/2018, 76 depuis la rentrée (48 pour le 1er degré et 28 pour le second degré).
- EANA (élèves allophones nouvellement arrivés) : 62 demandes en 2017/2018, 61 déjà traitées depuis la rentrée. On note une augmentation des besoins autour de Condom et à l'ouest du département